

MAROC

Nouvelle bataille du T

Dans la journée du samedi 12 janvier 1985, un détachement des forces armées royales participant à la construction du dernier tronçon du Mur de défense a été accroché par une concentration adverse de blindés et moyens mécanisés, a indiqué un communiqué du ministère de l'Information.

De violents combats s'en sont suivis au cours desquels les combattants du Polisario, en fuite vers le territoire algérien, ont subi de lourdes pertes.

• **La stratégie de la ceinture de sécurité, édifiée au Sahara occidental, a largement fait ses preuves** contre les attaques lancées par le front Polisario dans le cadre de son opération Grand Maghreb, ont estimé les responsables militaires au Sahara. Depuis l'édification des Murs, en 1982, le front Polisario n'a cependant pas désarmé, reconnaissent les militaires et les combats de Zag et de Haouza, viennent de le prouver. De plus, des opérations de harcèlement sont menées régulièrement contre les points d'appui de l'armée.

Dans la région de Haouza, où des journalistes étrangers se sont rendus les 7 et 8 décembre, les troupes marocaines étaient en alerte permanente le long du Mur. Depuis les points d'appui, casemates distantes d'environ 5 km les unes des autres, 20 à 30 hommes surveillent « ce qui peut venir de l'Est ». Quelques kilomètres en retrait, ce sont les brigades mobiles d'intervention avec camions, transports de troupes blindés et obusiers à longue portée, qui sont prêtes à intervenir pour renforcer les points d'appui de leur zone.

A environ 250 km à l'Ouest, à El Ayoun, principale ville du Sahara occidental, ce sont des Mirage F-1 français et des chasseurs américains F-5 (il y en avait une vingtaine le 7 décembre) qui sont prêts à décoller, armés et munis de réservoirs supplémentaires. Sur le terrain, les militaires, rencontrés par le correspondant de l'AFP, ne paraissaient ni tendus, ni inquiets. « Nous sommes là », a déclaré un jeune officier, « pour faire notre travail de militaires et défendre notre sol ». Selon les militaires, le Mur interdit toute possibilité d'incursion du front Polisario dans une zone d'environ 120 000 kilomètres carrés dont il assure la sécurité. La superficie du Sahara occidental étant de 280 000 kilomètres carrés, le reste de ce territoire est contrôlé par des moyens aériens.

Depuis son poste de commandement d'Agadir où il a reçu les journalistes, le colonel-major Abdelaziz Bennani, commandant le secteur du Sahara occidental, leur a réaffirmé que le front Polisario n'avait jamais pu franchir le Mur lors des attaques de Zag, le 13 octobre, au début de l'offensive Grand Maghreb, et de Haouza, le 27 novembre, au cours de la seconde phase de cette offensive : « Notre ligne de défense est contrôlée par des moyens humains, électroniques et magnétiques. Ces moyens comportent également un système de détection au



Mirage F-1 AMD/BA (France) des forces royales air marocaines. Des appareils de ce type sont basés à El Ayoun, au Sahara occidental et sont intervenus, le 12 janvier, lors des combats autour de Mahbès. Au cours de ces opérations, l'un d'entre eux a été abattu par la DCA du front Polisario

radar, qu'il est interdit de visiter, permettant de déceler toute préparation d'attaque et d'en préparer la riposte», a-t-il précisé. La mise en œuvre d'un tel matériel et l'entretien des troupes, dont les effectifs ne sont pas connus, le long du Mur, pèsent lourd dans le budget. Le projet de loi de finances de 1985, prévoyait une augmentation de l'ordre de 15 % du budget de la Défense nationale, qui vient juste après celui de l'Education nationale, avec 4,3 milliards de dirhams sur un budget général de l'ordre de 50 milliards de dirhams (autant en FF). Mais sur ce point, tous les partis politiques étaient d'accord : « Quels que soient les sacrifices à consentir », le budget de la Défense devait être adopté.

• Les forces royales air ont organisé les 29 et 30 décembre 1984, un concours pour le recrutement d'élèves sous-officiers masculins et féminins pour être formés au Maroc, en France et aux Etats-Unis d'Amérique dans les branches suivantes : équipement électronique, radio-radar, bâtiments, mécanicien d'avion, sécurité, technique générale, armement, photo, santé, contrôle et surveillance de la circulation aérienne, météorologie, traitement de l'information, secrétariat, gestion, etc.

• Depuis le mois de juin dernier, les populations ont commencé à se réinstaller dans la région de Haouza, au Nord-Est du Sahara occidental, où un groupe de journalistes étrangers s'est rendu moins de trois semaines après les combats qui ont opposé le front Polisario à l'armée marocaine. Le 7 décembre, Haouza était paisible. Près de 350 personnes : commerçants, agriculteurs et éleveurs, commençaient à se réinstaller dans la localité. De quelques baraques en ruines que comptait la bourgade en juin dernier, elle est passée à une vingtaine de constructions en dur et des puits ont été forés par l'armée. Des pluies importantes sont également tombées sur cette région qui n'en avait pas vu depuis près de 10 ans, permettant aux éleveurs nomades ou sédentaires d'y ramener leurs troupeaux.

Les officiers se tapent sur les cuisses. « Il faudrait faire venir le maire du Mans », lance l'un d'eux, à l'intention particulière des journalistes français, en faisant référence au jumelage organisé entre la municipalité mancelle de gauche et Haouza en janvier 1982. Mais l'aspect paisible de la localité ne

fait en rien oublier qu'à une vingtaine de kilomètres à l'Est, le long du Mur, les troupes sont en état d'alerte permanente.

• **Un avion militaire algérien a pénétré le 21 décembre dernier dans l'espace aérien marocain et a survolé la région d'Oujda**, a rapporté le quotidien en langue arabe Rissalat Al Oumma, organe de l'union constitutionnelle. Le journal a précisé que l'avion avait survolé les villages miniers de Touisset et Tiouili, distants de 17 km, au Sud-Est d'Oujda. Il a ajouté qu'il lui avait été confirmé, de source officielle, qu'il s'agissait de la seconde violation de l'espace aérien marocain par un avion militaire algérien.

Selon Rissalat Al Oumma, l'avion algérien a décollé de l'aéroport militaire algérien de Zennata, dans la wilaya de Tlemcen. Ce survol a provoqué un mouvement de peur parmi les populations. Le journal a souligné enfin que la population de la région d'Oujda avait été également surprise par l'installation récente d'un site de contrôle algérien utilisant chaque soir des projecteurs.

• **Un chalutier sud-coréen a été attaqué** par une embarcation non identifiée, le 29 décembre dernier, au large des côtes du Sahara occidental, a indiqué à l'AFP un responsable de la capitainerie maritime de Las Palmas de Gran Canaria. Selon cet officier, le navire sud-coréen, le Dong-Bang 79, pêchait à l'Ouest du cap Barbas (Sahara occidental, à quelque 600 km au Sud de Las Palmas) quand il a été attaqué à la mitrailleuse et avec des grenades incendiaires, par des inconnus embarqués à bord d'un canot pneumatique de type Zodiac. Un marin sud-coréen a été gravement blessé dans l'abordage et un incendie s'est déclaré à bord du chalutier dont la coque a subi une voie d'eau. Après avoir lancé un SOS, deux patrouilleurs espagnols, le Villa de Bilbao et l'Anaga, habituellement chargés de protéger les bateaux de pêche espagnols opérant sur le banc de pêche saharien, se sont portés sur les lieux. Le marin blessé, M. Sung Bang, a été transféré à bord du Villa de Bilbao et conduit au port de Dakhla où il a été hospitalisé. Le Dong-Bang 79 appartient à une flotte de pêche sud-coréenne basée au port canarien de La Luz.

• Quatre chalutiers espagnols, deux basés à Alicante et les deux autres aux îles Canaries, ont été arraisonnés par

des patrouilleurs alors qu'ils pêchaient, sans licence, dans les eaux territoriales marocaines. Les deux premiers ont été conduits à Tanger et les deux autres au port de Dakhla, au Sahara occidental.

• Les travaux de réalisation de la 4^e ceinture de sécurité que l'armée édifiait depuis le 4 décembre dernier à l'est de Mahbes, au Sahara occidental, se sont achevés mardi 15 janvier, a indiqué le commandant de la zone Sud, le Colonel-major Abdelaziz Bennani.

Dans un message, adressé au roi Hassan II, il précise que la nouvelle ligne de défense s'étendait sur 400 km environ et passait par Treig AJ-Baaj, sur l'Ouarkiz, et par Garet Al Arbi, avant d'atteindre Lagssab d'ou elle descend, le long de la frontière avec l'Algérie, jusqu'à Dham Ar Ryh. De là, elle décrit un demi-cercle et va rejoindre Lebriga en passant par Swayah, Le'Eal Ras El Oued et Lamcaiteb.

Visite-éclair à Fès

Fin décembre, le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahim, a effectué une visite-éclair à Fès où le roi Hassan II réside depuis plusieurs mois. Cette visite est intervenue à un moment où la Ligue arabe, par l'intermédiaire de son secrétaire général, M. Chadli Klibi, semble avoir décidé d'offrir ses bons offices entre Rabat et Alger pour le règlement pacifique du conflit du Sahara occidental. M. Klibi, avait rencontré le roi le 10 décembre à Fès, à quelques jours de la publication par la presse d'informations quelque peu alarmistes signalant des préparatifs militaires algériens le long de la frontière avec le Maroc : creusement de tranchées, concentrations de troupes et interdiction aux émigrés algériens de transiter par le Maroc pour regagner leur pays. Des journalistes étrangers ayant visité la région ont, pour leur part, remarqué que, du côté marocain, la situation demeurait calme et que la frontière restait ouverte sans visa aux visiteurs algériens, alors qu'un visa est exigé de tout Marocain souhaitant se rendre en Algérie.

• **Le Maroc « ne peut pas renoncer à son droit à l'intégrité territoriale** et défendra par tous les moyens la marocanité de son Sahara », a écrit L'Opinion, organe du parti de l'Istiqlal, le 27 décembre. Dans un éditorial consacré aux récents développements de la situation dans la région maghrébine et à ses multiples échanges d'émissaires sillonnant la zone, le journal a fait remarquer que ce chassé-croisé diplomatique intervenait pour désamorcer la bombe et éviter l'irréparable après, selon lui, la mascarade d'Addis Abeba et le vote de la 4^e commission de décolonisation des Nations unies. « Certes, nous souhaitons sincèrement que ces médiations et ces contacts aboutissent à des résultats satisfaisants et contribuent au retour de la paix et de l'esprit de fraternité dans la région », a souligné le journal qui a ajouté cependant : « Il ne faut pas non plus se faire trop d'illusions... Les dirigeants algériens, peuvent-ils du jour au lendemain réviser leur position à l'égard de notre cause sacrée ?... Si le Maroc a fait, à maintes reprises, preuve de souplesse,

c'est tout simplement parce qu'il est attaché à l'édification du Maghreb arabe et ne veut pas trahir l'idéal unioniste de nos peuples. » Toutefois, selon lui, cette souplesse, « ne doit nullement être interprétée comme une faiblesse, car (...) le Maroc, tout en militant pour le Maghreb arabe uni (...) ne peut pas renoncer à son intégrité territoriale et défendra par tous les moyens la marocanité de son Sahara. »

• En retrait de la ceinture de Murs qu'il entend pousser vers la frontière avec l'Algérie, à environ 200 km à l'Est, le Maroc ne manque pas de montrer avec fierté le **développement des villes d'El Ayoun et de Smara**, la capitale religieuse du Sahara. Il fait remarquer que tout ce territoire est confié à une administration civile et que les populations y vivent et s'y déplacent en toute quiétude.

• Le **règlement du problème de Ceuta et Mellila** ne peut être que politique, a affirmé le roi Hassan II dans une interview publiée par le quotidien saoudien Al Sharq Al Awsat. La preuve, a-t-il estimé, « est que la Communauté économique européenne a exprimé des réserves sur l'affaire de Ceuta et Mellila (pour) l'entrée de l'Espagne à la CEE ». « La solution donc », a-t-il dit, « ne peut être que pacifique à moins que les Espagnols n'aient une toute autre initiative, c'est-à-dire une initiative militaire. Mais, dans ce cas là, le Maroc sera contraint de se défendre », a ajouté le souverain, qui a cependant exclu que les deux pays puissent un jour recourir aux armes pour le règlement de ce problème.

Adoption du budget de 1985

Le 27 décembre, la loi de finances pour l'exercice 1985 a été adoptée par la Chambre des représentants par 213 voix contre 38 et deux abstentions.

Le projet de loi de finances prévoyait un budget de l'ordre de 50 milliards de dirhams (autant de FF) au titre des dépenses et de 43 milliards de DH pour les recettes, soit une impasse budgétaire de quelque 7 milliards de DH, sensiblement identique à celle de l'année 1984. Le premier budget est celui de l'Education nationale, avec un montant de 6,1 MDH. Il devance celui de la Défense nationale, le seul à

être adopté à l'unanimité par les parlementaires, lequel se situe au niveau de 4,3 MDH, soit une augmentation de près de 15 % par rapport à 1984.

• Le **Kruzenstern, un des plus vieux voiliers du monde**, construit en 1926 en Allemagne, est venu au port de Casablanca. A son bord se trouvaient 120 stagiaires soviétiques.

Ce voilier-école appartient au ministère des Pêches maritimes de l'URSS.

• Est autorisée l'approbation de l'**accord de coopération en matière de marine marchande** entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume du Maroc, signé à Rabat le 5 novembre 1979. Le ministre français des Relations extérieures en a défini les grandes lignes en ces termes :

«... Le champ de la coopération prévu par l'accord est vaste. Il couvre, d'une part, les questions de transport maritime ; les deux parties conviennent de développer les échanges maritimes entre les deux pays, chaque partie assurant aux navires de l'autre l'égalité de traitement dans l'accès aux ports, leur utilisation et les opérations commerciales qui en découlent ; elles s'accordent le traitement de la nation la plus favorisée pour l'ensemble des formalités administratives, douanières et sanitaires. L'accord inclut, d'autre part, des dispositions invitant les organismes compétents des deux pays à coopérer dans le domaine de la formation des personnels sédentaires et navigants ainsi que dans le secteur de la construction, de la réparation et du matériel navals. Ces derniers aspects ont d'ailleurs fait récemment l'objet de premières mesures de mise en œuvre dans le cadre d'un programme d'ensemble de coopération dont les perspectives sont prometteuses.

Destiné à garantir la liberté de la navigation commerciale et à élargir le champ de la coopération entre les deux pays, l'accord prévoit la mise en place d'une commission mixte chargée d'assurer son application, de faciliter toute consultation entre les deux parties, d'aider au règlement d'éventuels différends et de formuler toute recommandation visant à favoriser le développement des échanges maritimes entre les deux pays... »

• **L'école nationale de pilotes de ligne** a commencé à fonctionner en 1970.

Placée sous l'autorité de la direction du personnel navigant technique (DPNT) de Royal Air Maroc, elle est dirigée par un commandant de bord instructeur pilote de ligne (IPL) assisté d'un instructeur mécanicien navigant (IMN).

L'école nationale de pilotes de ligne est située à l'aéroport de Casa-Anfa.

La durée de la formation des pilotes est de quatre années, les deux premières années sont consacrées à la préparation des différents brevets théoriques :

- pilote professionnel (PP),
- pilote professionnel de 1^{re} classe (PPI),
- pilote de ligne (PL),
- qualification de vol aux instruments (IFR),
- certificat radio restreint (CRR),
- qualification radio internationale (QRI),
- lecture au son-morse.

Durant les deux années suivantes, l'élève suit une formation pratique à l'issue de laquelle il aura totalisé 350 heures de vol et 180 heures sur simulateur.

RASD

Concentrations marocaines

L'armée marocaine « concentre, depuis le 4 décembre, l'essentiel de ses troupes » face à Tindouf, au Sud-Ouest algérien, et a entrepris la construction d'un nouveau Mur au Sahara occidental dans cette région, a affirmé le N° 2 du front Polisario, M. Béchir Mustapha Sayed, le 11 décembre.

Il a ajouté, au cours d'une conférence de presse à Alger, que cette initiative marocaine pourrait viser « une agression contre l'Algérie pour internationaliser » le conflit du Sahara occidental. Il a réaffirmé la stratégie militaire du front Polisario, qui consiste en une guerre d'usure contre toutes les ceintures de protection, à laquelle s'ajoutent des opérations d'envergure, contre des objectifs précis.

Le responsable sahraoui a précisé que « s'il y était acculé », le front Polisario mènerait ses attaques de

n'importe où, « même du Niger si les Murs avancent jusque-là ». Sur le plan diplomatique, rappelant « la volonté inébranlable » de son mouvement d'une solution négociée, il a indiqué qu'après la victoire du front Polisario à l'OUA et à l'ONU, son mouvement avait pensé envoyer une délégation à Fès où à Rabat, pour discuter avec le roi du Maroc et étudier la possibilité d'un cessez-le-feu unilatéral de quelques mois. « Malheureusement », a-t-il ajouté, « l'escalade du gouvernement marocain ne nous laisse pas la possibilité de continuer notre réflexion pour jeter les ponts d'une discussion politique ».

Le front avait organisé cette conférence de presse pour répondre, selon lui, « à la campagne tapageuse » du Maroc, « qui a besoin d'apparaître maître du terrain », ironisant sur « le musée ambulancier », présenté récemment aux journalistes à Haouza, localité du Sahara occidental qui, selon le front Polisario, a fait l'objet d'une attaque d'envergure à la fin novembre. Il a aussi affirmé que les civils présentés à cette occasion n'étaient que « d'humbles commerçants marocains récemment amenés » dans la région. Pour M. Sayed, l'un des objectifs de cette campagne visait « à galvaniser les trésoriers saoudiens en faisant croire que le front Polisario utilisait un armement sophistiqué », alors que les combattants sahraouis disposent de ce matériel depuis la bataille de l'Ouarkiz, en mars 1980, a-t-il dit. S'expliquant longuement sur la bataille de Haouza, M. Mustapha Sayed a indiqué que les combattants sahraouis n'avaient jamais eu l'intention de poursuivre en profondeur les forces marocaines, puisqu'elles sont éparpillées le long des Murs. L'objectif, qui, a-t-il reconnu, « n'a pas été atteint », était de « susciter une contre-attaque des renforts dépêchés de Zmoul-Ennarrin et de Smara, sur les lieux ». « Les Marocains ne sont pas tombés dans le piège, et notre attente jusqu'au 30 novembre a été vaine », a-t-il dit, précisant que « la bataille a tourné alors à une chasse aux chars ».

• Depuis le 13 décembre, des **combats** opposaient au sud-est de Zag, les combattants sahraouis aux troupes marocaines, disait-on le 15 à Alger, de

TELEPHONE DE VOITURE



■ Un ensemble d'appareils branchés directement sur votre ligne téléphonique vous permet d'appeler ou de recevoir dans votre véhicule le monde entier.

■ Nos appareils s'utilisent comme un téléphone normal dans une zone de 15 à 100 km autour de chez vous.

■ Nous vous proposons une gamme complète du plus simple au plus sophistiqué.

RADIOTEAM

DELTA CLUB/RADIOTEAM
30 RUE PASQUIER, 75008 PARIS
TEL. 268.07.08 - Télex 640 243



Pour recevoir une documentation, veuillez compléter ce coupon et le retourner avec la somme de 20 F à DELTA CLUB / RADIOTEAM - 30, rue Pasquier - 75008 PARIS

NOM _____ Prénom _____

ADRESSE _____

source sahraouie. On se refusait, de même source, à toute précision sur la nature des combats et sur l'endroit où ils se déroulaient dans cette région proche de l'Algérie.

Selon le bureau du front Polisario à Paris, «de grandes batailles» opposaient l'armée de libération populaire à «d'énormes concentrations de troupes» au sud-est de Zag.

• Les combattants du front Polisario ont mené le 23 décembre une **violente attaque** contre les forces marocaines cantonnées dans la région de Mahbès, au Nord-Est, du Sahara occidental, à moins de 100 km de la frontière algérienne, à annoncé un communiqué publié à Alger. Cette opération qui, selon ce texte, a duré 2 heures, s'est soldée par la mort de 130 soldats marocains et la mise hors de combat de 150 autres. Elle a permis la destruction de 45 véhicules et d'une grande quantité d'armes lourdes.

Le communiqué a fait, d'autre part, état de plusieurs opérations de harcèlement menées du 9 au 19 décembre par les combattants sahraouis contre des dispositifs marocains le long des Murs au cours desquelles 34 soldats marocains ont été tués et 50 autres blessés.

• Le 31 décembre, les combattants du front Polisario ont attaqué de nouveau les forces marocaines stationnées dans la région de Dakhla faisant 44 morts et 60 blessés parmi les soldats marocains.

Cette **attaque**, d'une rare violence, a été déclenchée à 7 heures du matin et s'est poursuivie pendant quatre heures contre les dispositifs marocains, au Nord de M'Gueissem Taghermet, précisait un communiqué. Cette opération s'est soldée, en outre, par l'incendie d'un dépôt de carburant et la destruction de 11 mortiers de différents calibres, de 12 mitrailleuses lourdes et de 15 véhicules, dont des camions GMC et des Land Rover.

• Fin décembre 44 soldats marocains ont été tués et, 63 autres mis hors de combat au cours d'**opérations de harcèlement** menées par les combattants du front Polisario contre des positions marocaines au Sahara occidental. Selon un communiqué du front à Alger, ces engagements ont eu lieu dans différentes régions. Les attaques sahraouies ont eu pour cibles les lignes défensives marocaines d'El Argoub, dans la région de Dakhla, et des dispositifs marocains plus au Nord, notamment dans les zones d'Amgala et de Bou Craa. Ces opérations, essentiellement des pilonnages à l'arme lourde, ont aussi permis la destruction de plusieurs tranchées ainsi que de deux mortiers et d'une Land Rover.

• Le 12 janvier, 311 soldats marocains ont été tués et un avion Mirage F-1 a été abattu au cours de **violentes attaques** lancées par les combattants du front Polisario dans la région de Mahbès, selon un communiqué du ministère sahraoui de l'Information publié à Alger. Selon ce texte, les attaques, menées contre un Mur de défense marocain, sur un front de 15 km, se sont également soldées par la capture de 3 soldats marocains et la destruction de 52 véhicules dont 17 chars, 14 transports de troupes et un important matériel d'artillerie lourde.

Cette opération s'inscrit, selon le front Polisario, dans le cadre de l'offensive Grand Maghreb.

Cette opération militaire d'envergure, constituait une réponse à l'escalade militaire du roi Hassan II du Maroc, déclarait-on à Alger, de source responsable sahraouie.

• Le 31 décembre, 65 soldats marocains ont été tués et 55 autres blessés au cours d'une attaque menée par les combattants du front Polisario contre une position marocaine au Nord-Est du Sahara occidental, a affirmé un communiqué sahraoui publié à Alger. Selon ce texte l'**opération militaire**, qui s'est poursuivie pendant une heure contre les forces marocaines stationnées à Oued J'Diria, entre Haouza et Mahbès, a permis en outre la destruction de 23 véhicules.

Dans ce document, le front Polisario déclarait que «l'armée sahraouie infligera des pertes chaque jour plus sévères» aux troupes marocaines, aussi longtemps que le roi Hassan II du Maroc persistera dans son rejet des résolutions de la communauté internationale pour une solution pacifique du conflit maroco-sahraoui.

• Un communiqué sahraoui publié à Alger a affirmé que les combattants du front Polisario avait attaqué mardi 1^{er} janvier les forces marocaines dans la région de Mahbès, au Nord-Est du Sahara occidental, tuant 250 soldats marocains et en mettant 300 autres hors de combat. Au cours de cette **violente attaque**, à El Guetam, 32 véhicules, dont 14 transports de troupes, ont été détruits. Cette opération, selon le front Polisario, s'inscrivait dans le cadre de l'offensive Grand Maghreb.

Violente diatribe

Le front Polisario a dénoncé vigoureusement la «nouvelle offensive coloniale» entreprise par le gouvernement français, qui, selon lui, «téléguide avec la bénédiction américaine» le plan d'agression contre le Sahara occidental, a indiqué un communiqué publié à Alger. Ce texte, émanant du comité exécutif du front qui s'est réuni le 18 décembre à Bir Lahlou (Sahara occidental), a estimé que ce plan visait à «l'élimination de la révolution sahraouie et l'encerclement de la révolution algérienne», par «l'instauration de la politique des axes (...), l'entretien de l'instabilité politique afin de préparer le retour en force des bases militaires (...) et le financement du projet expansionniste marocain».

Le comité exécutif a lancé, d'autre part, un appel à «tous les pays du monde pour reconnaître la RASD, en vertu du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes», reitérant sa gratitude au Nigeria et à la Yougoslavie pour leur récente reconnaissance. Il a également rendu un vibrant hommage à l'Algérie, pour sa position ferme et constante.

Sur le plan militaire, cette haute instance a souligné que l'offensive Grand Maghreb, déclenchée le 13 octobre, avait pour objectif de «détruire le mythe» des Murs de défense marocains et de «briser le rêve de la solution militaire».

Par ailleurs, le communiqué a fait état des difficultés engendrées par

l'accord-axe entre le Maroc et la Libye. Il a indiqué aussi que le front Polisario avait pris des «mesures appropriées en prévision d'une agression aérienne que pourrait toujours entreprendre l'ennemi encouragé en cela par ses alliés, particulièrement français». Dans un autre communiqué, le front a fait le bilan de l'activité militaire des quinze premiers jours de décembre, dans le cadre de l'offensive Grand Maghreb. Selon ce document, 95 soldats marocains ont été tués et 115 autres «mis hors de combat», lors d'opérations lancées contre les Murs de défense marocains au Sahara occidental.

ALGERIE

Au secours des sinistrés

Début janvier, le bilan des intempéries qui sévissaient depuis une semaine dans l'Est s'était alourdi avec l'annonce de 6 nouvelles victimes, mortes à bord de leur voiture, lors de l'effondrement d'un pont à Oued Athmenia dans la wilaya de Constantine. Plus de 4 000 familles sinistrées ont été hébergées dans différents édifices publics, les importantes chutes de neige et les pluies diluviennes, qui avait déjà causé la mort d'une vingtaine de personnes, ayant emporté ou endommagé leurs habitations. Cependant, depuis le 2, le soleil a fait timidement sa réapparition dans la région. L'amélioration des conditions climatiques a ainsi favorisé les actions menées sans discontinuer par les autorités locales avec le concours de l'armée, de la gendarmerie, de la sûreté nationale et de la protection civile pour dégager le réseau routier désorganisé et faciliter l'acheminement des secours et l'approvisionnement des communes, dont certaines connaissent un isolement quasi total.

• Des **caisses métalliques** destinées au transport et au stockage de produits pharmaceutiques et matériels médicaux ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, BP 246, Alger-Gare.

• Le directeur général d'AerMacchi (Italie) s'est rendu à Alger à la mi-décembre afin de présenter l'**avion MB-339**.

construction et de réparation navales de Mers El-Kebir.

Le commandant en chef des forces navales soviétiques, qui était accompagné de l'ambassadeur soviétique à Alger, a été accueilli à l'entrée de l'ECRN par le commandant de la base navale. L'amiral Gorchkov devait ensuite passer en revue un détachement de l'ANP avant de saluer les officiers supérieurs. Après un exposé sur les différentes activités de l'entreprise de construction et de réparation navales, l'amiral S.G. Gorchkov a visité les principaux ateliers de l'établissement.

Le chef de la marine soviétique a pu voir notamment la troisième frégate de type Koni, livrée récemment par l'URSS, ainsi que les corvettes de type Nanushka qui devraient être remotorisées prochainement. Indiquons, par ailleurs, que l'Algérie se montre toujours intéressée par l'acquisition de sous-marins et que pour le moment elle en loue deux depuis janvier 1982, de type Romeo, à la marine soviétique, lesquels servent à l'entraînement ASM.

• Le général-major Mostefa Benloucif, chef d'état-major de l'armée nationale populaire a reçu l'amiral S.G. Gorchkov, commandant en chef des forces navales, et vice-ministre de la Défense de l'URSS. L'**entrevue** s'est déroulée au siège du ministère de la Défense nationale en présence du général Rachid Benyellès, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, du lieutenant-colonel Abdelmadiid Cherif, commandant des forces navales, et du lieutenant-colonel M'hamed Bencherchali, directeur des relations extérieures au MDN.

L'amiral S.G. Gorchkov était en visite officielle à l'invitation du ministère de la Défense nationale.

• Le président Chadli Bendjedid, a promulgué un décret portant **nomination** du colonel Zine Labidine Hachichi au poste de directeur central des réalisations du service national au ministère de la Défense nationale, en remplacement du colonel Habib Khelil, qui a été nommé à la tête de la 5^e RM.

• Une **cuisine stationnaire de 400 à**



Avion MBB-339 AerMacchi (Italie)

• L'amiral S.G. Gorchkov, commandant en chef des forces navales et vice-ministre de la Défense de l'URSS, s'est rendu au **siège de l'entreprise de**

600 rations a fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC, BP 246, Alger-Gare

• Papier, carton, produits et encres, papiers sensibles, articles de bureau et de papeterie ont fait l'objet d'un **appel d'offres** de la part du ministère de la Défense nationale, division de l'administration et des services communs, BP N° 289, Bab-el-Oued (Alger).

• Revêtement de sol, revêtement de plafond en traitement acoustique, fourniture et pose de rideaux coulissants électriques, éclairage et écran de projection ont fait l'objet d'un **appel d'offres** de la part de M. le contrôleur résident de la 7^e région militaire, BP 237, Alger-Gare.

Plan quinquennal et budget

Le 22 décembre, le deuxième plan quinquennal (1985/1989) et le budget de l'Etat pour 1985 ont été adoptés par l'Assemblée nationale populaire. Le plan confirme les orientations économiques du régime, qui agit avec pragmatisme et ouverture, ont estimé les observateurs, et donne la priorité à l'agriculture, à l'hydraulique, ainsi qu'à la maîtrise des équilibres économiques internes et externes. Il a été conçu pour faire face, dit-on officiellement, à deux contraintes majeures : le défi démographique (en cinq ans la population devrait passer de 22,6 millions, dont un million d'émigrés, à 25,4 millions), et à la persistance de la crise économique mondiale. L'Algérie veut se « préparer à l'après-pétrole » en maintenant la croissance « à un rythme suffisamment élevé pour consolider les acquis » et le plan prévoit un taux d'accroissement annuel du produit intérieur brut de 7,5 % qui doit être à même d'assurer une croissance annuelle de 7,3 % pour l'investissement et de 5,8 % pour la consommation. L'objectif apparaît donc de contenir la consommation au profit de l'investissement et le plan prévoit une modification notable de sa structure avec une baisse relative de la part de la consommation alimentaire et des services. Le montant global des investissements pour les cinq ans à venir s'élève à 550 milliards de dinars algériens (900 milliards de francs français environ). 14,4 % sont destinés à l'agriculture et à l'hydraulique qui voient leur part doublée par rapport au premier plan. Cependant la croissance annuelle de 4,5 % de la production agricole « restera insuffisante pour libérer le pays d'un lourd fardeau d'importations alimentaires ». Avec 24 % du programme d'investissement, l'industrie continue à avoir la place essentielle dans la politique de développement. Toutefois, la part des hydrocarbures dans les investissements diminuera d'un tiers. Enfin, dans le domaine de l'emploi, le plan prévoit pour les cinq ans à venir une augmentation de la population active de 900 000 personnes et la création de 946 000 postes. Toutefois, les besoins de l'économie en cadres supérieurs, ingénieurs et ouvriers qualifiés, ne seront pas couverts malgré le doublement des capacités de formation professionnelle.

Le budget pour 1985 est étroitement lié au plan. Il s'agit, selon des sources officielles, « d'achever avec lui la phase d'assainissement de l'appareil de l'économie nationale ». Pour suivre les orientations du 5^e congrès du FLN, ce

budget fait appel « à davantage de rigueur ». A ce sujet, le président de la République avait demandé récemment à l'administration de « mieux maîtriser les prévisions budgétaires » et « d'assurer une meilleure gestion » des crédits.

• Le 8 janvier, le conseiller du roi du Maroc, M. Ahmed Réda Guédira, accompagné du ministre marocain de l'Information, M. Abdellatif Filali, a effectué une **visite de quelques heures à Alger**, a-t-on appris de bonnes sources dans la capitale. MM. Réda Guédira et Filali ont quitté Alger immédiatement après leurs entretiens.

2^e Airbus

Le 21 décembre, la compagnie d'aviation Air-Algérie a pris livraison d'un deuxième Airbus de type A-310-200 tout la commande avait été annoncée lors de la visite à Paris du président Bendjedid, en novembre 1983. Un premier Airbus A-310 avait été livré le 8 septembre dernier après l'accord signé en mai 1984 par M. Slimane Bendjedid, directeur général d'Air-Algérie, et M. Roger Bêteille, directeur général d'Airbus Industrie.

• Deux nouvelles découvertes d'**hydrocarbures** ont été enregistrées dans la région d'Adrar et entre Ouargla et Touggourt. La première découverte, effectuée par la Sonatrach, à Touat, dans la région d'Adrar, a donné des résultats encourageants.

Un premier test a donné un débit de 800 barils/jour d'huile anhydre de densité 0,81, à une profondeur de 550 m. La deuxième découverte a eu lieu dans le cadre de l'association Sonatrach-Shell, à Moukhag El Kébach dans la parcelle d'El Hadjira. Les tests pour ce premier forage ont donné un débit de 2 000 barils/jour d'huile anhydre à une profondeur de 4 000 m. Un second et un troisième forages sont prévus avec les mêmes partenaires en 1985 dans cette même parcelle située entre Touggourt et Ouargla.

TUNISIE

Budget du ministère de la Défense

En projet, sont fixés le budget de gestion à 102 millions 600 000 dinars, soit une augmentation de 11,6 % par rapport à 1984, et le budget d'équipement à 122 millions 500 000 dinars se répartissant comme suit : projets en cours de réalisation : 114 millions 500 000 dinars. Projets nouveaux : 8 000 000 dinars.

• M. Slaheddine Baly, ministre de la Défense nationale, a procédé, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège du ministère, à la décoration, au nom du chef de l'Etat, d'un certain nombre de fonctionnaires et d'agents civils de ce département, de la **médaille du travail**, en présence de plusieurs officiers supérieurs de l'armée nationale et cadres du ministère.

• Le 4 janvier, une **délégation**, conduite par le médecin-général Moncef Ben Moussa, a quitté Tunis pour Alger à bord d'un avion spécial transportant un chargement de médicaments, de vivres, de couvertures et de tentes destinés aux sinistrés des inondations qui ont touché l'Est algérien.

• Le génie militaire se propose de lancer un **appel d'offres** pour la fourniture de bétonnières et dumpers avec lot de pièces de rechange et la fourniture de matériel d'incendie.

• L'état-major de l'armée de terre se propose de lancer un **appel d'offres** pour l'approvisionnement de ses unités dans les régions de Tunis, Gabès, Médénine, Kasserine et Soussse en produits d'entretien et de nettoyage et en matériaux de construction, articles de quincaillerie, sanitaire, électricité, boiserie, droguerie et matières premières.

Travaux d'assainissement

Un consortium néerlandais a remporté un important appel d'offres pour l'aménagement des berges du lac de Tunis. Celui-ci est un plan d'eau de 10 km de long entre la ville et le cordon lagunaire sur lequel est implanté le port de La Goulette. A l'issue des travaux, un millier d'hectares (le tiers de la superficie actuelle de Tunis) seront récupérés. Une ville nouvelle de 350 000 habitants pourrait y être construite. Les travaux de drainage, d'approfondissement, de remblayage, de nivellement et d'assainissement des eaux porteront dans une première phase sur 800 hectares. Ils devaient commencer en janvier 1985 pour s'achever en décembre 1987.

• Un accord tuniso-nord-yéménite pour l'établissement d'une **ligne aérienne Tunis-Sanaa** a été paraphé. L'accord a été signé par M. Mohamed Taieb, directeur de l'aviation civile et des Transports, et son homologue yéménite.

• Une **convention d'assistance technique** conclue à Séoul (Corée du Sud) en octobre dernier entre l'entreprise sud-coréenne Korean Maritime Corporation (KOMAC) et la société de constructions mécaniques et navales (Socomena), installée à Menzel-Bourguiba, près de Bizerte, à 60 km au Nord-Ouest de Tunis devait entrer en application en janvier. M. Dongshik Shim, président-directeur général de la KOMAC, a été reçu le 20 décembre à Tunis par le Premier ministre, M. Mohamed Mzali, pour mettre au point les derniers détails de la convention. Aux termes de celle-ci, la KOMAC fournira une assistance technique à la Socomena pour la construction de patrouilleurs, a-t-on indiqué de source informée.

LIBYE

Accusations précises

La Libye a accusé les Etats-Unis de préparer, apparemment, une agression militaire contre son territoire au cours des prochains mois. Dans une lettre, adressée au secrétaire général de l'ONU, qui citait notamment des informations publiées dans l'hebdomadaire Newsweek, la Libye a affirmé qu'une unité spéciale de Marines suivait un entraînement sur une base militaire du Wisconsin, en vue de l'occupation de Tripoli. Il ne fait aucun doute, ajoutait la lettre, que ces manœuvres et ces plans secrets « confirment la détermination des Etats-Unis d'attaquer la Jamahiriya arabe libyenne, ce qui constitue une sérieuse me-

nace pour la paix et la sécurité internationales, et pourrait avoir des conséquences funestes pour toute la région ».

• Le 17 décembre, le **général Abou Bakr Younes Jaber, commandant en chef des forces armées, a reçu Georges Habache**, secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine, venu à la tête d'une délégation.

• Le 21 décembre, les militaires français et grecs membres, avec leurs collègues libyens, de la **commission militaire mixte sur le Tchad**, se sont refusés à Tripoli à toute déclaration concernant leur mission. Ces militaires, que les clients du Grand Hôtel de Tripoli pouvaient voir en tenue civile prenant leurs repas au restaurant de l'hôtel, ont également refusé de décliner leur identité ou leur grade. Ils ont été vus, par certains clients, en tenue militaire, sortant de l'hôtel pour emprunter de grosses limousines du service du protocole militaire libyen, arborant les drapeaux français et grec. La délégation française était composée de trois colonels et d'un adjudant-chef qui servait d'interprète. De bonne source, on indiquait que les autorités ont retiré les armes des membres de la délégation française et les ont priés de ne pas porter la tenue de combat comme ils l'avaient fait le premier jour. Enfin, toujours selon la même source, les séances de négociations entre les trois délégations se poursuivaient depuis plus d'une semaine.

• Le 23 décembre, le **général Abou Bakr Younes Jaber, chef d'état-major des forces armées, a reçu M. Omar Harb**, secrétaire de l'Union socialiste arabe au Liban.

• Le **colonel Kadhafi a reproché au mouvement de dissidence au sein du Fatah, principale composante de l'OLP, de n'avoir pas pris la maquis** et de n'avoir pas, de ce fait, « proposé une alternative positive axée sur la lutte armée ». Dans un discours prononcé le 1^{er} janvier devant des étudiants palestiniens, à l'occasion de l'anniversaire du déclenchement de la révolution palestinienne, il a affirmé qu'il fallait « abandonner l'action politique pour le maquis et désertier les hôtels pour les tranchées ». Après avoir estimé que la situation prévalant sur la scène palestinienne était « mauvaise en raison de l'inexistence d'un commandement susceptible de remplacer Yasser Arafat », il a appelé à une « véritable révolution au sein de l'OLP et à une rébellion contre tout ce qui est en place, ce qui permettrait de relancer la lutte armée ».

• Le 13 janvier, un diplomate, M. Makhyum Farag, a été **assassiné à Rome**. Il a été tué à proximité de son domicile de trois balles de pistolet muni d'un silencieux. Le diplomate, qui vivait à Rome depuis trois ans, a été touché au cou et au thorax. La victime a été retrouvée une arme à la main et, selon la police, aurait eu le temps, avant de s'écrouler, de tirer deux coups de pistolet sur son agresseur. Immédiatement après l'attentat, les carabinieri ont dressé des barrages dans le quartier de Tiburtino (Est de Rome). D'après les premiers éléments de l'enquête, un pompiste aurait vendu de l'essence vers 10 heures à un jeune homme blessé.

Depuis novembre dernier, d'importants renforts ont été acheminés par avion vers le Sud, où stationnent désormais, selon des sources militaires étrangères, cinq brigades totalisant de quinze mille à vingt mille hommes, au lieu de trois auparavant. Le Soudan avait commandé, d'autre part, pour 10 millions de dollars de munitions à l'Égypte, à laquelle il est lié par un accord de défense mutuelle, tandis que des hélicoptères lourds Puma lui sont actuellement de Roumaine. De sources informées, on indiquait que des officiers du commandement supérieur tenaient réunion sur le territoire de Khartoum. Selon les experts, l'armée régulière ne pouvait plus rester inactive face aux tentatives de l'APLS de porter la guérilla en Equateur, seule province du Sud épargnée depuis un an et demi et dont le chef historique, Joseph Lagu, est vice-président de la République.

Depuis le début de la saison sèche, les efforts de l'APLS ont porté sur les localités Torite-Bor et Juba-Bor. Le 10 décembre, un vapeur transportant des troupes était détruit près de Bor et, le 12 décembre, une compagnie de paratroopers (cent hommes), en déplacement entre Terekeka et Toma (Equateur), était anéantie. A la suite de ces actions, a-t-on relevé, un mouvement de l'armée régulière a été enregistré. La direction des opérations passait aux mains du commandant en chef militaire, tandis que le directeur du renseignement militaire, les chefs des unités militaires du Haut-Nil et de l'Equateur, ainsi que le directeur de l'académie militaire étaient remplacés. L'APLS souffrirait, pour sa part, de tensions internes et de rivalités tristes. Elle aurait cependant reçu récemment du matériel militaire de Libye et d'Éthiopie : RPG et moyens antiaériens, en plus d'une grande quantité de munitions. Plusieurs unités combattantes dépassant dix mille soldats au total, ont reçu un entraînement à la guérilla et les chefs, anciens officiers de l'armée régulière pour la plupart, se seraient convertis à la guerre tropicale.

Temoignage d'un médecin français

La sécheresse et la famine ont poussé des dizaines de milliers de personnes sur les routes des provinces du Nord de l'Éthiopie : Erythrée, Tigre, Wollo, et du côté des zones contrôlées par les rebelles Abeba que dans les régions où existent les rébellions érythréenne et éthiopo. Marie-Jacques de Chazelles, travaille pour l'organisation humanitaire française Médecins sans frontières. Elle est rentrée à Paris après six semaines au Soudan et dans l'Ouest du Tigre et par le FLPT, entre la frontière et les villes d'Axum et d'Adua. Elle a été obligée, à l'aller comme au retour, de passer par ces réfugiés de la faim, qui, contrôlés par les guérilleros, fuient vers le Soudan, le plus souvent à pied, parfois, près de la frontière, à bord de bateaux. Pendant son séjour de près de deux semaines à l'intérieur, elle n'a reçu aucun représentant d'Addis Abeba et, contrairement à son précédent séjour l'année 1983, n'a assisté à aucune attaque aérienne des zones libérées.

Les gens nous ont pourtant raconté

le bombardement à Shelalo d'une colonne de réfugiés (MSF en a soigné du côté soudanais, blessés par éclats d'obus). Selon le FPLT, deux cent mille réfugiés étaient en marche et deux cents mourraient chaque jour d'épuisement sur la route», a-t-elle précisé.

« Nous-mêmes, avons vu affluer trois mille personnes par jour au camp de Tekalubab, sur la frontière est du Soudan... Leur état sanitaire varie selon le village d'où ils viennent. Car si le Centre et l'Est du Tigre sont ravagés par la sécheresse, il a plu dans l'Ouest, mais la plus grande partie des récoltes a été détruite par des nuées d'insectes. Incapables de se nourrir, les populations, avec l'aide du FPLT, partent vers Kassala», ajoute Marie-Jacques de Chazelles.

MSF qui opère du côté gouvernemental dans le Nord, du Wollo à la lisière du Tigre, dans les camps de Korem et de Kobbo, a envoyé du côté des rebelles tigréens une équipe de cinq personnes dont trois médecins, pour s'occuper des populations civiles. Marie-Jacques de Chazelles est ophtalmologiste et a eu à y soigner et à opérer des personnes atteintes de trachome, «cette maladie des yeux qui est un véritable fléau en Afrique et qui rend aveugles dix pour cent des personnes touchées». La mobilité des populations (d'un côté, elles fuient vers le Soudan avec l'aide du FPLT et de l'autre, elles sont transférées vers le Sud et l'Ouest de l'Éthiopie par les autorités d'Addis Abeba) empêche, selon elle, des soins préventifs à ces populations affaiblies par la faim et la malnutrition.

La partie civile de l'hôpital où elle a exercé, «des bâtiments dispersés, enroulés sous terre, pour des raisons de sécurité», était équipée de blocs opératoires, mais manquait de médecins spécialisés. Dans la partie militaire de l'hôpital, soixante à quatre-vingts combattants, dont un adolescent, y étaient soignés pour des blessures par balles. Les médicaments comme les vivres viennent du Soudan, d'abord en camion, puis à dos de chameau ou d'âne pour les zones les plus reculées. Ils sont fournis en grande partie par le CICR et son distribué par le REST, organisme de secours du FPLT. Les réfugiés, de leur côté, passent par des camps de transit, vingt-quatre au total.

«Les militants du FPLT sont très jeunes», explique Marie-Jacques de Chazelles. «Ils ont en majorité une vingtaine d'années et comptent dans leurs rangs un grand nombre de filles. Les médecins sont un peu plus âgés, trente ans en moyenne, formés à Addis Abeba, en URSS ou dans d'autres pays de l'Est. Ils répètent, qu'ils sont favorables à une espèce de fédération et qu'ils veulent être Éthiopiens dans l'unité et l'égalité et sous un régime démocratique.»

Les voyages sur la route s'effectuent de nuit, mais, dans les villages, les marchés se tiennent désormais de jour «car la population est trop faible et a besoin de s'approvisionner».

Le 18 décembre, un médecin français de retour du Soudan a affirmé avoir soigné, sur la frontière soudano-éthiopienne, des réfugiés venant de la province éthiopienne du Tigre et blessés

lors d'un bombardement. Celui-ci aurait été effectué par deux avions le 2 ou le 3 décembre dernier, a déclaré à l'AFP le docteur Alain Moren, de l'organisation française Médecins sans frontières. Il aurait visé une colonne de mille huit cents personnes fuyant le Tigre. Les réfugiés sont arrivés début décembre au camp de Tekalubab.

Le docteur Moren a soigné cinquante-huit personnes dont trente pour cent d'enfants blessés superficiellement dans ce camp de transit, situé près de Kassala, sur la frontière soudano-éthiopienne.

Des avions de combat MiG éthiopiens ont bombardé une colonne de réfugiés de la province septentrionale du Tigre fuyant vers le Soudan, faisant dix-huit morts et cinquante-six blessés, dont des enfants, a affirmé un porte-parole du FPLT.

L'attaque a été lancée le 3 décembre dernier près de la ville de Shelalo, point de passage en Erythrée des réfugiés du Tigre vers le Soudan, a indiqué ce porte-parole, M. Asfaha Hagos. M. Hagos a encore déclaré que d'autres bombardements de ce type avaient eu lieu récemment dans cette région, mais il n'a pas été en mesure de donner des précisions.

Le FPLT a annoncé avoir tué trois cent quarante-huit soldats éthiopiens et en avoir blessé beaucoup d'autres, lors de combats dans le Sud de la province du Tigre, au cours des trois premiers jours de l'année. Dans un communiqué publié à Mogadiscio, les insurgés du FPLT ont déclaré avoir également fait prisonniers vingt-neuf soldats et saisi cent dix armes légères, trois radios et des rations alimentaires.

Neuf personnes ont été tuées et, cinq autres grièvement blessées lors d'un bombardement aérien mené le 11 décembre dernier contre la localité de Badme au Sud-Ouest de l'Erythrée, par les forces d'Addis Abeba, a annoncé le FPLE. Le nombre des victimes aurait été beaucoup plus élevé si la majorité de la population de Badme n'avait fui à temps les bombardements, a ajouté le FPLE, selon lequel les forces éthiopiennes ont fait usage de napalm, et qui a notamment indiqué : «L'attaque contre Badme représente une dangereuse escalade dans la guerre aérienne que le Derg mène contre la population civile dans les zones libérées d'Erythrée». Addis Abeba, a procédé à plus d'une vingtaine d'attaques aériennes contre des objectifs civils en Erythrée durant les trois derniers mois de 1984.

70 soldats éthiopiens ont été tués et 55 autres faits prisonniers lors d'une attaque-surprise, menée de nuit le 17 décembre contre plusieurs postes militaires de la ville de Decamere (Erythrée), a indiqué un communiqué de l'armée de libération du peuple érythréen (ALPE, branche armée du FPLE). Selon ce communiqué, M. Berhe Hagdu, représentant du nouveau Parti des travailleurs éthiopiens (PTE, créé en septembre dernier) à Decamere, faisait partie des victimes : de nombreuses armes ont été saisies. La ville de Decamere, située à 40 km au Sud d'Asmara, capitale provinciale de l'Erythrée, avait été prise par le FPLE en juillet 1977 avant d'être

reconquise par les forces éthiopiennes au milieu de l'année 1978.

Les forces du FPLE ont tué 91 soldats éthiopiens et en ont blessé 47 autres lors d'un combat de six heures qui s'est produit le 30 décembre dernier au Sud de l'Erythrée. Un communiqué du Front, a affirmé en outre que les guérilleros avaient fait des prisonniers et saisi du matériel militaire.

Le quotidien saoudien Al Nadwa a accusé le 9 janvier l'Éthiopie d'avoir accepté l'émigration vers Israël de milliers de Juifs éthiopiens («en échange d'armes israéliennes»). Le journal a mis également en cause le Soudan, sans le nommer, dans l'opération Moïse, se déclarant surpris que «des milliers de Juifs éthiopiens puissent quitter un aéroport d'un pays arabe sans que les responsables de ce pays se rendent compte de ce qui se passe sur leur territoire». Le Soudan, de son côté, dément officiellement avoir participé à l'opération.

MAURITANIE

Nominations

Le colonel Ahmedou Ould Abdallah a été nommé chef d'état-major de l'armée. Il remplace à ce poste le colonel Maouya Sid'Ahmed Ould Taya, porté à la tête de l'Etat. Le colonel Yall Abdoulaye Alassane, a été nommé chef d'état-major de la gendarmerie nationale.

Le colonel Ahmedou Ould Abdallah, chef d'état-major de l'armée, est allé à Paris où il a remis un message du colonel Ould Taya au président Mitterrand, le 6 janvier.

Amnistie générale

Le 21 décembre, le nouveau chef de l'Etat, le colonel Maouya Sid'Ahmed Ould Taya, a annoncé officiellement une amnistie générale en faveur de toutes les personnes condamnées pour des raisons politiques se trouvant à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Le 29 décembre, le lieutenant-colonel Ahmed Ould Minnih, qui avait été nommé ministre de la Justice au lendemain du coup d'Etat du 12 décembre, a été nommé ministre des Affaires étrangères, fonction qu'il occupait avant le coup d'Etat.

SENEGAL

Retour des éléments de la FINUL

Le ministre des Forces armées, M. Médoune Fall, a présidé le 12 décembre, au camp Dial Diop, la cérémonie marquant le retour des 11^e et 12^e bataillons mis à la disposition de la force intérimaire des Nations unies au Liban, qui ne devaient pas être relevés. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Liban, M. Adib Kantar, du général Joseph Tavarez Da Souza, chef d'état-major général des armées, et de plusieurs officiers, sous-officiers et soldats.

Selon M. Médoune Fall : «Le Sénégal a décidé de se retirer de la FINUL pour une simple question de conjoncture. En effet, chaque année, nous avions globalement quelque 2 400 recrues, alors que, cette année, nous n'attei-